

À LA UNE LA PRÉSIDENTE S'ADRESSE À VOUS

LUCIE THIBODEAU | Présidente

Je connais l'association depuis que j'y participe à l'intérieur du Comité national d'orientation et de mobilisation en périnatalité. Plusieurs membres présents savent déjà que je travaille en périnatalité depuis sept ans, à titre de directrice du Réseau des centres de ressources périnatales. J'ai participé à plusieurs assemblées annuelles avant celle de 2006 où j'ai décidé de me présenter comme administratrice. Je possède une longue expérience dans la gestion et l'administration des organismes sans but lucratif œuvrant dans le secteur de la santé. J'ai eu envie de contribuer d'une façon additionnelle à l'ASPQ, parce que c'était déjà une organisation que j'estimais hautement pour ses productions écrites et pour ses événements. J'ai voulu apporter mon expertise, mon dévouement, mes idées, mes réflexions parce que j'ai pensé que cela pour-

rait servir, particulièrement à ce moment-ci. Je savais que l'association vivait des moments difficiles depuis plusieurs mois et c'est en toute connaissance de cause que je me suis proposée comme administratrice.

Lors de la première rencontre du nouveau conseil d'administration en janvier 2006, j'ai été élue présidente.

Je me souviens d'avoir reçu ce mandat avec un certain « iiiii ». J'avais une bonne idée de l'ampleur du mandat qui m'était confié, en partie à cause de la crise que l'association traversait, en partie à cause de l'absence de direction générale. Je me sentais aussi honorée qu'on me fasse ainsi confiance.

Je peux vous assurer qu'au cours des douze derniers mois, j'y ai mis tout mon cœur, toutes mes compétences, toute mon énergie pour aider l'association à sortir de la crise, pour comprendre les dynamiques, les contenus, les processus, pour donner un nouvel élan et une nouvelle crédibilité face aux partenaires et pour choisir une direction générale qui puisse remplir le mandat le plus habilement et efficacement possible. Je suis très fière de notre choix.

Lucie Granger est arrivée parmi nous en juillet 2006. Nous lui avons confié un mandat clair et des objectifs à atteindre. Elle a complété avec succès sa période de probation et elle est une employée régulière de l'ASPQ depuis janvier 2007. Il nous reste des travaux à terminer pour pouvoir lui remettre une évaluation écrite et de nouveaux objectifs. Ces travaux seront complétés au cours du mois de mars 2007. Nous pouvons déjà dire que nous sommes très satisfaits du travail de Lucie, de son attitude d'ouverture,

→ suite page 2



LUCIE THIBODEAU, PRÉSIDENTE DE L'ASPQ

SOMMAIRE

DANS CE NUMÉRO DU BULLETIN DE SANTÉ PUBLIQUE

À la UNE : La présidente s'adresse à vous	p. 1
En bref	
Deux femmes se distinguent	p. 4
Santé et Ruralité font bon ménage!	p. 5
SITS : bientôt 2 ans	p. 6
Le contrôle des armes à feu	p. 8
Nouvelles internes	
Rapport des activités 2005/2006	p. 9
Le CA : de nouveaux administrateurs	p. 10
Deux nouvelles collaboratrices à l'ASPQ!	p. 11
La conciliation travail-famille : un dossier choc	p. 12

→ suite de la page 1

de son énergie positive, de sa souplesse pour s'ajuster continuellement, du respect qu'elle témoigne à tous et chacun, de la passion et de l'énergie immense qu'elle déploie dans son travail, de son orientation à toujours chercher des solutions et de tous ses « bon matin » et « respectueusement ». Merci Lucie.

Lucie est responsable d'une équipe d'employés qui ont dû s'ajuster à beaucoup de turbulences, de changements et d'incertitudes. Ils ont quand même su poursuivre leur travail et nous permettre d'être fiers de leurs réalisations. Au nom du conseil d'administration, je les remercie tous personnellement d'avoir tenu le coup : Catherine, Martine, Louis, Heidi, François, Steven, Jean, Mélanie.

L'association a un comité exécutif très présent qui s'est rencontré à plusieurs reprises et beaucoup investi dans un ensemble de dossiers pour le développement de l'association. Nous avons encouragé la tenue de rencontres de CA et de CE dans ses bureaux pour favoriser les échanges efficaces, nous connaître davantage et construire une véritable équipe. Je crois que c'est une méthode à privilégier. Nous avons travaillé à la mise en place de procédures et de règles sur lesquelles nous pouvons nous appuyer. En ce sens, il y avait beaucoup de travail mais cela nous a permis de revisiter les façons de faire afin de les améliorer. Nous avons aussi travaillé au règlement de litiges, certains déjà présents à notre arrivée, et d'autres qui ont émergé en cours d'année, bien qu'issus de situations précédentes. Je tiens à remercier les membres du comité exécutif, Pierrette, Renald, Martin et André-Pierre, pour leur engagement et leur temps, même s'il n'a pas été possible pour tous de participer à l'ensemble de nos rencontres. Leur contribution a été précieuse et a permis de compléter beaucoup de travaux et de maintenir un rythme accéléré de transition afin d'améliorer le fonctionnement et la performance de l'association.

Les administrateurs ont aussi apporté une contribution importante lors des rencontres que nous avons tenues. Leur participation a été généreuse et tous se sont exprimés, apportant leur point de vue, leur analyse, leurs souhaits, pour enrichir la vision de chaque dossier et prendre des décisions adéquates. Nous procéderons à une évaluation de nos travaux et de nos processus comme groupe lors de la première

→ suite page 3

LA CONFÉRENCE ANNUELLE DE L'ASPQ S'EN VIENT !

Sous quel thème ?

Accès au médicament et mondialisation : enjeux éthiques et sociaux

Quand ?

Dans le cadre des Journées annuelles de santé publique, les 20, 21 et 22 novembre prochain.

Qui ?

Des conférenciers venant d'un bout à l'autre du Canada, des États-Unis, d'Europe, d'Afrique et du Brésil.

Pour plus de précision, voir en page 3

ONT PARTICIPÉ À LA RÉALISATION DE CE BULLETIN

Coordination et rédaction

Marie-Claude Perreault, ASPQ
Lucie Granger, ASPQ

Collaborateurs

Lucie Thibodeau
Maria Labrecque-Duchesneau
Mélanie Champagne
Simon Tessier, agent de recherche de l'ASPQ
Maëcha Nault, agente de recherche de l'ASPQ

Mise en page

Caroline Brunet

Graphisme

Studiométrique

Contribution financière

Ministère de la Santé et des Services sociaux

LE BULLETIN DE SANTÉ PUBLIQUE FAIT PEAU NEUVE !

C'est avec fierté que nous vous présentons la nouvelle image du BSP. La réalisation de cette maquette est l'œuvre des graphistes de Studiométrique que nous remercions pour leur magnifique travail!

www.studiometrique.com

→ suite de la page 2

rencontre du CA. Je remercie chacun des administrateurs, Lucien, Richard, Hélène, Maria, Céline, Micheline, Benoît, Louise, Carmen. Chaque fois que vous avez été présents, chaque fois que vous vous êtes exprimés, vous avez enrichi notre groupe et notre association.

Personnellement, j'ai assumé l'intérim de la direction générale durant cinq mois, j'ai participé à l'embauche de Jean Ramsay, une belle acquisition pour l'association, j'ai accompagné avec beaucoup d'intensité la nouvelle directrice et la relation que nous avons construite permet de mettre en commun nos compétences dans un climat de respect et de confiance mutuelle extrêmement riche. J'ai ainsi investi une moyenne de douze heures par semaine à jouer mon rôle de présidente. C'est beaucoup d'investissement bénévole, mais je me sens riche de ce que j'ai réalisé et j'ai le sentiment d'avoir été utile.

Je crois beaucoup à cette association, à sa mission, à son rôle et je suis convaincue que nous pouvons faire mieux et même davantage si nous unissons respectueusement nos savoir-faire, nos analyses et nos rêves; si nous utilisons au bon mo-

ment et dans les bonnes fonctions, tant les administrateurs que les employés; si nous acceptons que l'association doit mettre en place et respecter des règles de fonctionnement pour ne pas tomber dans les pièges passés et; si nous acceptons de travailler à un projet collectif qui demande à chacun de se placer au-dessus de ses intérêts personnels.

Je remercie toutes les personnes qui nous ont soutenus, encouragés, informés, écoutés pour que nous soyons les meilleurs administrateurs possibles.

Je vous remercie de me faire confiance de nouveau, et c'est avec plaisir que j'ai accepté, cette année encore, d'assurer la présidence de l'association. Je tâcherai de remplir mon rôle avec toute l'énergie et l'implication nécessaires.

Lucie Thibodeau
Présidente ■

→ suite de la page 2

Les Journées annuelles de santé publique

EN PARTENARIAT AVEC LES JASP, LA CONFÉRENCE ANNUELLE DE L'ASPQ S'ORGANISE !

Accès au médicament et mondialisation : enjeux éthiques et sociaux, voilà le thème autour duquel l'événement se compose. Universitaires, fonctionnaires, professionnels, représentants d'OSBL... Enjeux, éthique, régulation, droit d'accès... toute une gamme de conférenciers interviendront autour de volets différents, dans le but d'informer les participants et de soulever des réflexions pertinentes qui permettront d'aller de l'avant dans ce dossier d'actualité.

Les modalités d'inscription et tous les détails nécessaires seront disponibles sous peu. Veuillez consulter régulièrement notre site internet pour être à l'affût des informations et dates importantes. ■

ON SOULIGNE LEUR RÉUSSITE

LYNE MONGEAU : SCIENTIFIQUE DE L'ANNÉE

C'est en janvier dernier que la diététiste-nutritionniste et spécialiste en santé publique, Lyne Mongeau, a reçu le titre de Scientifique de l'année 2006. Attribué par l'émission *Les années lumière* de la Première Chaîne de Radio-Canada, cet honneur vient souligner l'expertise, l'implication et les recherches effectuées par la récipiendaire sur les questions liées à l'obésité.



LYNE MONGEAU,
RÉCIPIENDAIRE DU TITRE DE SCIENTIFIQUE
DE L'ANNÉE 2006 DE RADIO-CANADA

Membre du conseil d'administration de l'ASPQ de 1994 à 2004, Mme Mongeau s'est illustrée de par les programmes qu'elle a mis sur pied ou encore les publications qu'elle a rédigées concernant les problèmes de poids. Ses contributions ont d'ailleurs permis une compréhension étendue et accrue du phénomène, ce qui en a fait un dossier de santé publique important.

Lyne Mongeau est actuellement coordonnatrice du plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012, *Investir pour l'avenir* au Ministère de la Santé et des Services sociaux.

MARIA LABRECQUE DUCHESNEAU : LE MINISTRE YVON VALLIÈRES LUI REND HOMMAGE

Maria Labrecque Duchesneau, directrice générale de l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA), reçoit un prix hommage remis par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Yvon Vallières.

Le prix hommage, visant à souligner la persévérance et de la ténacité dont elle a fait preuve au cours de sa carrière, lui a été remis lors du colloque « Mieux connaître l'agriculture, pour mieux comprendre l'agriculteur », le 1^{er} février dernier.

Mme Labrecque-Duchesneau investit ses énergies pour la cause défendue par l'ACFA depuis maintenant 7 ans. Compilant en moyenne 2000 appels d'agriculteurs dans le besoin chaque année, il va sans dire que le support offert par l'organisme est nécessaire et qu'il représente un appui véritablement sollicité par les acteurs du milieu rural. Mme Labrecque-Duchesneau est membre de l'ASPQ depuis l'année 2005.



MARIA LABRECQUE DUCHESNEAU,
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'ORGANISME
AU CŒUR DES FAMILLES AGRICOLES

SANTÉ ET RURALITÉ FONT BON MÉNAGE !

MARIA LABRECQUE DUCHESNEAU | Directrice générale de l'organisme Au cœur des familles agricoles

Un premier colloque réunissant santé et ruralité au Québec s'est tenu à Saint-Hyacinthe en février dernier, sous l'égide de l'organisme Au cœur des familles agricoles, duquel je suis directrice depuis sept ans déjà. 250 personnes, issues des milieux communautaire et de la santé, se sont donné rendez-vous afin qu'une sensibilisation efficace soit faite concernant les conditions de vie auxquelles doivent faire face les travailleurs agricoles.

« Mieux connaître l'agriculture, pour mieux connaître l'agriculteur », tel était le mot d'ordre et le but visé par les instigateurs de l'événement. Exposer les réalités vécues par les principaux acteurs du milieu rural, sensibiliser les participants aux difficultés perçues et discuter des pistes de solution ainsi que des mesures à prendre, voilà les objectifs poursuivis. Ce rapprochement entre la santé et la ruralité a constitué le premier pas conduisant indirectement vers l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs et de leurs familles.



©Stockphoto.com/Klaas Lingbeek-van Kranen

« Exposer les réalités vécues par les principaux acteurs du milieu rural, sensibiliser les participants aux difficultés perçues et discuter des pistes de solution ainsi que des mesures à prendre, voilà les objectifs poursuivis. »

L'organisme Au cœur des familles agricoles est persuadé que les gestionnaires et intervenants qui ont participé au colloque pourront modifier et adapter leur approche puisqu'ils ont désormais une vision plus claire de l'environnement, parfois difficile, dans lequel évoluent les agriculteurs. Ces derniers ont livré de vibrants témoignages, partageant ainsi ouvertement les embûches et obstacles qui, parfois, se trouvent sur leur parcours et leur barrent la route.

La connaissance du milieu de vie de l'agriculteur est la clé de voûte qui mène à la véritable compréhension de sa situation, donc à la mise sur pied d'outils d'intervention susceptibles d'influer positivement sur sa santé. Par exemple, un projet pilote de travailleurs de rang, toujours en phase d'étude, a été mis sur pied afin d'offrir assistance et support aux travailleurs agricoles. Chaque producteur ayant ses spécificités, il est primordial que l'aide qui lui est apportée soit personnalisée.

Savoir d'où proviennent les aliments que l'on mange ajoute aux plaisirs de la table et nous fait saisir l'importance du rôle que jouent les agriculteurs et les agricultrices dans la chaîne alimentaire. S'il est vrai que la santé est dans l'assiette, n'oublions pas qu'il n'y a pas d'agriculture durable sans agriculteurs durables. Comme consommateurs et comme intervenants, nous pouvons faire une différence pour leur santé et la santé de notre économie. Le moment est venu de nous rebrancher sur les vraies valeurs. À la bonne heure !

Agricolement vôtre,
Maria Labecque-Duchesneau ■

LE SERVICE D'INFORMATION SUR LE TABAC ET LA SANTÉ (SITS) : BIENTÔT 2 ANS

Dans la dernière décennie, les groupes de santé ont accompli un travail énorme en santé publique pour contrôler et encadrer l'usage du tabac au Québec. Lois, règlements, programmes d'aide, campagnes grand public, rien n'a été laissé au hasard. Avec des moyens souvent restreints, des organismes communautaires et les directions de santé publique ont réussi un véritable tour de force en ralliant des partenaires de différents milieux et en renversant totalement la norme sociale en ce qui concerne le tabac et, dans une large mesure, celle entourant l'image des fabricants de cigarettes.

En 2005, le Service d'information sur le tabac et la santé (SITS) est venu s'ajouter à l'ensemble des ressources en lutte contre le tabac. Soutenu financièrement par la Fondation Lucie et André Chagnon, parrainé par la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac (CQCT) et le Conseil québécois sur le tabac et la santé (CQTS), le Service d'information est unique puisqu'il :

- fournit une veille médiatique quotidienne;
- transmet de l'information à jour sous forme d'argumentaires et de documents synthèse sur divers aspects du contrôle du tabac, en appui direct aux activités d'information et d'éducation des directions de santé publique et de leurs principaux partenaires;
- offre des activités de formation en relations avec les médias.

LA VEILLE MÉDIATIQUE

Tous les matins, nous fournissons à nos partenaires et à ceux de la Coalition une revue de presse locale, nationale et internationale en format informatique, accompagnée d'un

court résumé analytique pour chaque article. L'intérêt pour cet outil de travail n'a cessé de croître, notre liste d'abonnés — environ 80 personnes — ayant plus que doublé en quelques mois. Le SITS contribue ainsi à assurer une belle visibilité aux bons coups réalisés par les acteurs antitabac dans l'actualité médiatique quotidienne, plus particulièrement en région.

« Un renouvellement de notre mandat permettrait que les objectifs que nous avons atteints, les acquis que nous avons réalisés, les partenariats que nous avons développés, bref l'ensemble du travail accompli prenne toute sa signification et nous donne l'occasion d'aller encore plus loin dans nos tâches de soutien. »

LA TRANSMISSION D'INFORMATION

L'information que nous colligeons est livrée sous deux formes différentes : 1) des **documents synthèse** qui résument les causes, conséquences et enjeux d'une problématique donnée en tentant de dresser un portrait complet de la question. Le tout est appuyé par une revue de littérature des recherches scientifiques s'étant penchées sur le sujet choisi¹; 2) des **argumentaires**, qui sont en fait la version courte et simplifiée des documents synthèse. L'argumentaire permet de saisir rapidement le problème dans son ensemble. Il est également précieux pour celui ou celle qui doit donner une entrevue ou préparer un communiqué de presse à très brève échéance et qui a besoin d'arguments clairs et efficaces à livrer aux médias².

1. Par exemple, le document synthèse *Le laser comme méthode de cessation tabagique : pas plus efficace qu'un placebo*, SITS 2006.

2. Par exemple, l'argumentaire *Le problème des cigarillos*, SITS 2007.



L'ÉQUIPE DU SITS FAISANT PARTIE DE L'ASPQ. DE GAUCHE À DROITE : ANNIE ROCHETTE, RECHERCHISTE-ANALYSTE, FRANÇOIS MORIN, COORDONNATEUR ET MÉLANIE CHAMPAGNE, RÉDACTRICE-ANALYSTE.

FORMATION EN RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

En plus d'avoir permis à nos partenaires d'étoffer certains de leurs dossiers prioritaires, nous leur avons offert des formations en relations avec les médias, adaptées aux besoins et aux problématiques particulières à leur région. Les formations répondent aux besoins les plus pressants des DSP, que ce soit à propos de la façon d'écrire un communiqué de presse efficace, d'organiser une conférence de presse qui sera couverte, de devenir un bon porte-parole ou d'avoir la recette d'une bonne entrevue. Toutes les formations se donnent sur les lieux mêmes de travail des partenaires³.

Le SITS a également développé un système de *coaching* téléphonique, dans le but d'offrir des conseils à ceux qui n'auraient pas eu le temps de bénéficier d'une formation adaptée, ou qui ont une entrevue de dernière minute à donner.

TEMPS FORTS

Nous avons eu la chance d'être actifs pendant ce moment historique que fut l'entrée en vigueur de l'interdiction de fumer dans tous les endroits publics fermés, incluant les bars et restaurants, le 31 mai 2006.

Nous avons également vécu la période de l'entrée en vigueur de l'interdiction de fumer sur les terrains d'écoles, le 1^{er} septembre 2006, ainsi que la tentative d'affaiblissement des dispositions de la *Loi sur le tabac* par l'Union des tenanciers de bars du Québec, en novembre dernier.

À chaque temps fort, nous nous sommes déplacés, nous avons assisté à des colloques, conférences, plaidoyers, qui nous ont permis d'être au cœur de l'actualité. Nous avons produit des comptes rendus de chaque événement, disponibles pour les organismes dans l'impossibilité de se déplacer. Nous avons également proposé des projets de lettres d'opinion à l'ensemble de nos partenaires qui en ont fait le meilleur usage dans le contexte de leur région.

UN PROJET À RECONDUIRE

Puisque le 1^{er} juillet 2007 marquera le terme de son premier mandat de deux ans, le SITS est présentement à l'étape du bilan. Les DSP resteront toujours nos principaux partenaires en région et c'est dans leur satisfaction que réside la clé de notre succès. C'est en travaillant avec elles que nous développons notre expertise et c'est dans leur appréciation que nous trouvons les arguments pour étendre nos services auprès d'autres partenaires.

Un renouvellement de notre mandat permettrait que les objectifs que nous avons atteints, les acquis que nous avons réalisés, les partenariats que nous avons développés, bref l'ensemble du travail accompli prenne toute sa signification et nous donne l'occasion d'aller encore plus loin dans nos tâches de soutien. Nous consacrerons les prochaines semaines à compléter le bilan de nos réalisations afin d'obtenir de nouvelles sources de financement, pour que le Service d'information puisse ainsi continuer à développer des outils utiles pour ses partenaires, permettant aux acteurs de santé publique de livrer une information toujours juste et positive. ■

3. Directions régionales de santé publique de Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine, Estrie, Capitale-Nationale, Outaouais, Mauricie-Centre-du-Québec et Lanaudière.

LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU : L'ASPQ DÉNONCE LE PROJET DE DÉCRET DU GOUVERNEMENT DE STEPHEN HARPER

Le 7 avril dernier, pendant le congé de Pâques, le gouvernement conservateur a discrètement publié, à la page 866 de la Gazette officielle du Canada, un projet de décret visant à allonger la période d'amnistie pour le non-respect de certaines dispositions de la loi sur le contrôle des armes à feu. Il invitait en même temps « les intéressés » à « présenter leurs observations au sujet du projet » dans les 15 prochains jours. Alertée de ce fait par la Coalition pour le contrôle des armes, l'ASPQ a rapidement réagi avec l'avis suivant :

L'Association pour la santé publique du Québec soutient que le registre des armes à feu constitue un outil indispensable pour la prévention des traumatismes par balles, que ce soit des meurtres, des accidents ou des suicides. C'est pourquoi nous sommes tout à fait contre l'intention du gouvernement de prolonger la période d'amnistie pour les propriétaires qui omettent d'enregistrer leurs armes à feu.

NOTRE POSITION REPOSE SUR LES RAISONNEMENTS SUIVANTS :

1) Les objectifs de l'amnistie, tels que mentionnés dans la Gazette, ne sont pas crédibles. En effet, s'il y a une « confusion » quant à la loi, tel qu'énoncé dans le quotidien, c'est le gouvernement conservateur qui l'a créée par ses réticences à mettre en application les mesures actuelles, par son dénigrement public de la loi, et par l'introduction d'un projet de loi visant à abolir le programme.

2) Sans autres justifications crédibles et réalistes, nous devons conclure que le but de l'amnistie vise à réaliser d'une façon détournée l'agenda bien connu du parti conservateur, celui d'abolir le registre des armes à feu. L'amnistie contourne la procédure parlementaire pour atteindre un objectif législatif sans doute impossible d'obtenir par un vote démocratique. En règle générale, on utilise une amnistie pour accroître la conformité à une loi, et non l'inverse. Il est donc tout à fait inacceptable qu'un gouvernement, qui n'est pas en mesure

de modifier une loi en respectant les procédures parlementaires habituelles, utilise une amnistie pour miner la volonté du Parlement.

3) D'un point de vue de santé et de sécurité publique, l'amnistie va rendre le registre des armes de moins en moins efficace pour empêcher des tragédies évitables. L'information disponible dans la banque de données du registre deviendra encore plus obsolète. Le fait d'affaiblir le contrôle des carabines et fusils de chasse met la police et le public en danger. De plus, l'amnistie empêche la poursuite de certains individus accusés de crimes graves qui étaient en possession de carabines et fusils de chasse illégaux.

Un véritable contrôle des armes à feu nécessite que tous les propriétaires d'armes à feu détiennent un permis renouvelable et que toutes les armes soient enregistrées. L'amnistie va à l'encontre des recommandations de six enquêtes du coroner qui traitent de l'importance des procédures d'émission de permis et d'enregistrement. Le contrôle des carabines et fusils de chasse, pas seulement des armes de poing, est essentiel pour réduire les innombrables cas de violence conjugale mortelle, de suicides et même de meurtres de policiers qui sont commis avec des armes longues.

En espérant que la santé et la sécurité du public devancera les intérêts politiques minoritaires, nous vous remercions pour l'attention que vous porterez au point de vue de la santé publique du Québec.

Lucie Thibodeau
Présidente

Association pour la santé publique du Québec ■



RAPPORT DES ACTIVITÉS 2005/2006

DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Chers membres de l'ASPQ, c'est avec grand plaisir que je prends la plume aujourd'hui pour vous dresser un portrait global de la situation qui a prévalu et du chemin qui a été parcouru par nos divers projets en 2005 et 2006. Je ferai ici un bref survol du travail réalisé en cours d'année, et ce concernant nos diverses activités.

LES PROJETS EN PÉRINATALITÉ LE PÉRISCOOP

Pour ce qui est des implications de l'ASPQ dans le monde périnatal, nous ne pouvons passer sous silence notre appui au développement de l'initiative internationale Amie des mères et des bébés, susceptible de véritablement influencer le travail pour une amélioration significative des services en obstétrique et en périnatalité. Très en demande actuellement par les CLSC, les sages-femmes et le personnel hospitalier, nous continuons de distribuer le dépliant *Grossesse et accouchement – Droits des femmes*. Une nouvelle édition devrait d'ailleurs paraître sous peu.

CQCT

Déjà dix ans que la CQCT œuvre au sein de l'ASPQ et l'année 2006 en fut une d'action et de satisfaction puisque la loi sur le tabac dans les bars et restaurants est entrée en vigueur! Discussions avec le ministre de la Santé et le comité ACCES, colloque au Niger, sensibilisation et plainte sur la croissance de produits du tabac aromatisés, lutte contre la contrebande... Notre agenda fut bien rempli!

SITS

En 2005, avec la participation du Conseil québécois sur le tabac et la santé, la coalition a mis sur pied le Service d'information sur le tabac et la santé. Développement de partenariats, préparation d'articles, de documents synthèse à l'attention des DSP et de leurs publics, organisation de formations aux relations avec les médias et rédaction d'une revue de presse quotidienne sur la question de la lutte au tabagisme, voilà l'essence de ce service en vigueur depuis bientôt deux ans.

PROBLÉMATIQUE DU POIDS

Fait intéressant, le document *Un appel à l'action* a été traduit en langue de Molière, ce qui nous permet de solliciter l'attention d'un public anglophone sur cette question d'actualité. Le document a été réalisé en collaboration avec l'équipe du Groupe de travail provincial sur la problématique du poids (GTPPP).



LUCIE GRANGER,
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'ASPQ

SITE INTERNET

Je suis fière également d'être en mesure de vous certifier que l'affluence sur notre site internet a considérablement augmenté au cours de la dernière année. Rappelons que nous avons récemment bonifié et amélioré l'image de notre site, modifications qui semblent avoir porté leurs fruits puisque nous comptabilisons 25 % de visiteurs supplémentaires.

En terminant, j'aimerais souligner et témoigner de l'effort soutenu, de la patience et du dévouement démontrés par tous les membres de l'équipe. Votre énergie est contagieuse et votre implication est source de motivation. C'est très agréable de diriger une équipe dynamique comme la nôtre, où règnent le respect et la complémentarité. Je suis fière de ce que nous avons accompli ensemble jusqu'à maintenant et je ne doute pas une seconde de la réussite de nos projets futurs! ■

Le rapport d'activités 2005/2006 est disponible
pour consultation sur notre site internet au :

www.aspq.org



LE CA : DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

Au cours des dernières semaines, le conseil d'administration de l'ASPQ a accueilli trois nouveaux gestionnaires.

Tout d'abord, deux nouveaux administrateurs ont été élus lors de l'Assemblée générale annuelle de février dernier. Il y a Mme Josée De Grandmont à qui l'on a confié un mandat de 3 ans, et M. Martin St-Georges qui a vu le sien renouvelé lors de la même assemblée. C'est avec énergie et conviction qu'il demeure membre et gestionnaire de l'ASPQ, dont il est désormais le vice-président exécutif.

D'autre part, M. André-Pierre Contandriopoulos nous a récemment annoncé son départ du conseil. Nous le remercions profondément des énergies et du temps qu'il a investis dans notre association et lui souhaitons tout le succès possible dans ses projets futurs.

En terminant, c'est le 2 avril dernier que les membres du conseil ont nommé Mme Marie-Andrée Comtois afin qu'elle succède à M. Contandriopoulos pour le mandat qu'il a entamé en 2006 et qui arrivera à échéance en 2008. Mme Comtois a également été nommée trésorière.

PETITES BIOGRAPHIES

MARIE-ANDRÉE COMTOIS, NOUVELLE TRÉSORIÈRE DE L'ASPQ

Actuellement candidate au doctorat en santé communautaire, Mme Comtois possède un baccalauréat et une maîtrise en journalisme ainsi qu'un diplôme d'études supérieures en sciences politiques.



MARIE-ANDRÉE COMTOIS

Riche de nombreuses expériences, cette nouvelle administratrice a occupé, entre autres, des postes de conseillère syndicale, d'agente d'information ainsi que de responsable des publications. Elle a été à l'emploi du Conseil du statut de la femme, de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec et de la Fédération nationale

des associations de consommateurs du Québec, pour ne nommer que ceux-là. Impliquée, Mme Comtois est membre du Réseau québécois des chercheuses féministes et siège sur le Conseil d'administration de la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

JOSÉE DE GRANDMONT, NOUVELLE ADMINISTRATRICE DE L'ASPQ RÉCEMMENT ÉLUE

Présentement travailleuse autonome en communications stratégiques, Mme de Grandmont a également occupé des emplois de directrice des communications, de porte-parole et de directrice d'événements.



JOSÉE DE GRANDMONT

Elle a travaillé pour l'agence de communication/marketing Modus Vivendi, l'Ordre des agronomes du Québec et les Productions Jacqueline Vézina inc.. Active et engagée, Mme de Grandmont est membre de l'Association canadienne agri-marketing et participe à plusieurs activités initiées par l'Ordre des agronomes du Québec ainsi que l'Association des communicateurs et rédacteurs de l'agroalimentaire.

MARTIN ST-GEORGES, NOUVEAU VICE-PRÉSIDENT DE L'ASPQ

Présentement organisateur communautaire au Centre de santé et des services sociaux Lucille-Teasdale, Martin St-Georges a également rempli des fonctions d'agent de liaison et de consultant en organisation et évaluation de programme à la Direction de santé publique Montréal-Centre.



MARTIN ST-GEORGES

Détenteur d'un baccalauréat en sciences politiques, profil administration publique, et d'une maîtrise en évaluation de programme, Martin St-Georges a été réélu pour un second mandat. ■



DEUX NOUVELLES COLLABORATRICES À L'ASPQ SE PRÉSENTENT !

ANNIE ROCHETTE, RECHERCHISTE-ANALYSTE POUR LE SITS

Malgré un cheminement académique et professionnel particulier (études et travail en génie civil puis en environnement pour aboutir en santé publique), un fil conducteur en a lié chacune des étapes : mes préoccupations pour l'environnement et la qualité du milieu de vie. C'est ce qui m'a amenée à des études de sécurité de barrages en vue de l'établissement de mesures d'urgence aux préoccupations pour la santé publique, en passant par les questions environnementales en milieu urbain.



ANNIE ROCHETTE

J'ai acquis une expérience de 6 ans en recherche et rédaction en sciences sociales à l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQÀM, notamment avec le Cinbiose (Centre de recherche interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement). J'ai participé, au sein de ce groupe de recherche, au

développement d'une nouvelle approche du cycle agriculture-agroalimentaire-alimentation, établissant les liens entre les pratiques agricoles, les politiques agroalimentaires, les pratiques de mise en marché, les habitudes alimentaires, etc., et leurs impacts sur la santé et l'environnement.

Mon travail au SITS me permet maintenant d'aborder une autre dimension de la qualité de l'environnement et de la santé. Ce nouvel apprentissage est d'autant plus stimulant que je suis entourée d'une équipe des plus dynamiques constituée de mes collègues du SITS, de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac et de l'ASPQ. J'espère que je saurai apporter à cette équipe autant que je reçois d'elle!

MARIE-CLAUDE PERREAU : CHARGÉE DE PROJET

D'abord volubile et intriguée par le monde des communications, j'ai réalisé des études collégiales en journalisme écrit au cégep de Jonquière. Assoiffée de connaissances et désireuse de poursuivre des études universitaires, je me suis ensuite inscrite au baccalauréat en droit international et relations internationales de l'UQAM, formation ayant abouti par un stage de trois mois en République démocratique du Congo. Cette expérience africaine est venue faire vibrer la corde « sociale » en moi, me persuadant qu'investir mon temps et mes énergies à une cause en laquelle je crois me permettrait d'exploiter mes habiletés au maximum. L'art de joindre l'utile à l'agréable!

C'est avec conviction et motivation que j'ai accepté le présent mandat à l'ASPQ, en tant que chargée de communication et coordination d'événements. Persuadée que les activités et la sensibilisation initiées par l'association peuvent réellement et concrètement faire une différence dans la sphère de la santé publique, c'est avec une énergie positive que j'entends remplir mes nouvelles fonctions. J'aspire à développer une stratégie de communication innovatrice et concluante afin d'assurer une diffusion maximale des projets actuels et futurs de l'association et d'ainsi lui permettre de bénéficier de la visibilité à laquelle elle a droit.



MARIE-CLAUDE PERREAU

Le rôle et l'action de l'ASPQ, nécessaires et primordiaux dans l'exercice de notre démocratie, permettent de faire le point sur les enjeux importants de la santé publique de notre société. Sensibiliser, informer et mobiliser la population sur différentes problématiques, le tout en recherchant des pistes de solutions éclairées, voilà selon moi une noble mission. C'est avec fierté que je me joins à votre équipe dynamique et chaleureuse qui croit en ce qu'elle fait! ■



DOSSIER CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE

LA CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE : UN DOSSIER CHOC

L'ASPQ CONCERNÉE PAR LA CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL

Dans la mesure où l'atteinte d'un équilibre entre les différentes sphères de la vie représente une condition essentielle à la santé des individus et de leur famille, l'Association pour la santé publique du Québec porte un intérêt particulier à la problématique de la conciliation famille-travail. En 2002, la Conférence annuelle de l'ASPQ *Conciliation famille-travail-santé-bien-être : vivre sous tension ?* dénote un intérêt certain de l'association pour ce champ d'intervention. Par la suite, en octobre 2004, l'ASPQ a soumis un mémoire dans le cadre de la consultation *Vers une politique gouvernementale sur la conciliation travail-famille* dans lequel l'Association a formulé une série de recommandations visant à orienter la Politique gouvernementale sur la famille plutôt que sur le travail¹. En vue de développer une prise de parole articulée et novatrice dans l'actuel débat sur l'articulation entre les obligations professionnelles et les responsabilités familiales, l'ASPQ a mené en 2007 une recension d'écrits portant sur les mesures de conciliation famille-travail développées par les instances gouvernementales et les milieux de travail québécois².

CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL; UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

Les préoccupations relatives à la conciliation se manifestent en Occident et dans les pays au développement économique avancé. À ce titre, entre 2002 et 2005, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) a préparé une série de quatre rapports portant sur la conciliation travail-famille dans différents pays³. Au niveau international, la plupart des gouvernements s'intéressent à la problématique, notamment en Europe, aux États-Unis et au Canada, où différentes mesures privées et publiques sont instaurées afin de réduire les tensions entre le travail et la famille. L'intérêt pour la problématique est aussi manifeste au



©Illustration : www.carolinebrunet.com

Québec, où plusieurs instances gouvernementales développent des actions visant à faciliter la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Parallèlement et conjointement, les acteurs des milieux de la famille, du travail, de la condition féminine, de l'éducation et de la santé publique se mobilisent autour de la question et de ses solutions.

« Au niveau international, la plupart des gouvernements s'intéressent à la problématique, notamment en Europe, aux États-Unis et au Canada, où différentes mesures privées et publiques sont instaurées afin de réduire les tensions entre le travail et la famille. »

1. ASPQ (2004). *Vers une politique gouvernementale sur la conciliation travail-famille*.

Mémoire présenté dans le cadre de la consultation du Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la famille: 20-23.

2. La recension complète est disponible sur le site de l'ASPQ : *Enjeux et solutions québécoises à la conciliation famille-travail; une recension des écrits*.

3. OCDE (2002-2005). *Bébés et employeurs – Comment réconcilier travail et vie de famille*. Volumes 1 à 4.



ENJEUX ET SOLUTIONS QUÉBÉCOISES À LA CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL; UNE RECENSION DES ÉCRITS

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA PROBLÉMATIQUE DE CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL

Au cours des dernières décennies, de profondes mutations socio-économiques sont survenues au Québec, comme dans les sociétés occidentales, engendrant d'importantes conséquences sur la famille, sur le travail et sur la dynamique entre ces deux sphères. L'entrée massive des femmes sur le marché du travail — particulièrement des femmes avec de jeunes enfants —, l'augmentation du nombre de familles où les deux conjoints sont en emploi, et l'accroissement du taux d'activité chez les chefs de famille monoparentale sont venus modifier l'organisation sociale et économique du travail. Par ailleurs, une proportion grandissante de pères manifeste une motivation à s'impliquer dans les responsabilités liées aux soins des enfants, bien que les femmes en assument encore largement la plus grande part. Ces changements dans l'organisation du travail s'inscrivent dans un contexte de transformations économiques importantes, marqué par la mondialisation, la tertiarisation de l'économie québécoise et la montée importante des formes d'emploi atypique.

CONFLITS DANS LA CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL

Face à ces transformations, un nombre croissant de travailleurs et de travailleuses éprouvent des difficultés à harmoniser leur vie personnelle et familiale avec les obligations liées à leur emploi. Le manque de temps et le stress dans la conjugaison des exigences des différentes sphères de vie représentent un défi important pour plusieurs. Au Québec, une recherche menée auprès de parents occupant un emploi démontre qu'une proportion majoritaire d'individus éprouve des difficultés à concilier famille et travail; près de 60 % des travailleurs québécois disent avoir de la difficulté à concilier les exigences de leur travail avec celles de leur famille⁴.

« Le manque de temps et le stress dans la conjugaison des exigences des différentes sphères de vie représentent un défi important pour plusieurs. »

Pour certains individus, cette situation devient problématique, engendrant ce qui peut être désigné comme le *conflit famille-travail*, qui implique des conséquences négatives à plusieurs égards. Au niveau des familles et des individus, des impacts sur la santé mentale et physique, une diminution du temps passé en famille, une dégradation de la vie conjugale et familiale ainsi que des incidences négatives sur le développement des enfants représentent quelques conséquences de ce phénomène conflictuel. Ces impacts ont des répercussions importantes sur les milieux de travail, notamment en regard de la dégradation des relations de travail, l'augmentation de l'absentéisme et la perte de motivation des employés pour le travail. De manière générale, ces impacts ont des incidences sociales sur le bien-être de la population et sur la démographie, dans la mesure où les phénomènes socio-économiques défavorables à la conciliation famille-travail peuvent constituer un obstacle important dans le projet parental⁵. Par ailleurs, les effets néfastes sur la santé des individus ont une incidence économique directe estimée à plus de 100 millions de dollars, annuellement au Québec, selon les chercheurs Linda Duxbury, Chris Higgins et Karen Johnson⁶.

MESURES FAVORISANT LA CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL

Devant cette problématique désignée communément par la notion de *conciliation travail-famille* — ou *famille-travail* — plusieurs acteurs se mobilisent pour évaluer la problématique et chercher des solutions permettant de réduire les tensions vécues par les individus entre les différentes sphères de leur vie. La présente recension s'intéresse particulièrement

4. Charles-Henri Amherdt (2003). « Une vision analytique de la conciliation du travail avec la famille » In *MFE conciliation travail-famille, Familiarisons-nous! Québec*: 12.

5. Maguerite Blais (2004). *Le temps... un luxe pour les familles?*. Lettre ouverte par rapport à la gestion des contraintes liées à l'emploi et des responsabilités familiales.

6. Les chercheurs ont estimé à plus de 425 millions de dollars, par année au Canada, les dépenses en consultations chez le médecin découlant de conflits entre les obligations familiales et professionnelles. La part du Québec représente environ le quart. Linda Duxbury, Chris Higgins et Karen Johnson (1999). *Un examen des répercussions et des coûts du conflit travail-famille au Canada*. Document de travail présenté à Santé Canada : 99. Pour un détail des méthodes de calcul voir « Section 7 » au complet : 83-102.



aux initiatives développées par deux des principaux acteurs, soit les instances gouvernementales et les milieux de travail.

D'abord, les initiatives gouvernementales renvoient au rôle de l'État et de ses institutions en matière de conciliation famille-travail. Au Québec, il existe un certain consensus social à l'effet duquel l'État doit s'investir dans le soutien aux individus et aux familles⁷. Au Québec, l'action de l'État prend différentes formes, notamment la promotion de valeurs sociales, le soutien aux individus et aux familles ainsi que la régulation de l'économie.

« Au Québec, l'action de l'État prend différentes formes, notamment la promotion de valeurs sociales, le soutien aux individus et aux familles ainsi que la régulation de l'économie. »

Premièrement, l'État intervient en initiant des activités destinées à promouvoir l'importance des familles et des mesures de conciliation famille-travail. À cet égard, les prix *ISO familles* représentaient un instrument de récompense et de promotion des mesures de conciliation au sein des milieux de travail. Ils sont cependant suspendus depuis 2004. Par ailleurs, l'État mène des études dans les différents ministères et il finance la recherche universitaire afin de développer la connaissance sur les besoins des individus et sur les solutions nécessaires pour y répondre adéquatement.

Deuxièmement, l'action de l'État prend la forme de mesures de soutien direct aux individus et aux familles, principalement par l'entremise de l'offre de services de garde à contribution réduite et par le Régime québécois d'assurance parentale⁸.



©iStockphoto.com/Teun van den Dries

Troisièmement, l'action législative se situe notamment, comme il a été fait en 2002, au niveau de la modification de la Loi sur les normes du Travail. Dans la mesure où cette loi représente le seul contrat de travail pour 1,6 million de travailleurs qui n'ont pas de convention collective, le Conseil de la famille et de l'enfance souligne qu'elle revêt une importance particulière dans la protection des travailleurs⁹. Par ailleurs, un autre projet du gouvernement du Québec est l'adoption prévue d'une politique de conciliation travail-famille. Selon l'OCDE, la transformation profonde des milieux de travail pour favoriser la conciliation ne peut se faire sans interventions législatives : « or, si les préoccupations concernant l'offre future de main d'œuvre peuvent amener davantage d'employeurs à trouver de l'intérêt dans ces pratiques [de CTF], il est peu probable que des changements se produisent à grande échelle en l'absence de législation¹⁰ ». Cependant, initialement promise pour 2004, reportée à 2005, puis à 2006, la politique n'est pas encore adoptée à ce jour.

Outre la responsabilité gouvernementale, les organisations et les entreprises ont un rôle important à jouer dans l'articulation des responsabilités familiales et professionnelles des

7. Caroline Beauvais et Pascale Dufour (2004) « Conciliation travail-famille : quand les pays dits 'libéraux' s'en mêlent » In *Options Politiques / Policy Options*. 25 (3) : 59

8. Conseil de la famille et de l'enfance (2005) : *Rapport annuel 2004-2005 sur la situation et les besoins des familles et des enfants: 5 bilans et perspectives*: 21. Les actions du gouvernement du Québec sont aussi explicitées dans le document du Ministère de l'Emploi, de la solidarité sociale et de la Famille (2004). *Vers une politique gouvernementale sur la conciliation travail-famille*, Chapitre 4.

9. Conseil de la Famille et de l'Enfance (2005). *Rapport annuel 2004-2005 sur la situation et les besoins des familles et des enfants: 5 bilans et perspectives*: 33

10. OCDE (2005). *Bébés et employeurs : concilier vie professionnelle et vie familiale; synthèse* : 7.



travailleurs. Les grands acteurs de grands milieux de travail du Québec s'accordent pour dire qu'ils ont une responsabilité en matière de conciliation famille-travail. Un éventail sommaire des mesures de conciliation famille-travail offertes dans les milieux québécois permet de les regrouper en cinq catégories générales soit : 1) l'aménagement du temps de travail; 2) les différents types de congé; 3) les mesures financières à caractère familial; 4) les services offerts pour les personnes à charge et; 5) la gestion priorisant la famille. Ces initiatives visant à favoriser la conciliation famille-travail sont diversifiées, parfois novatrices et offrent une variété de conditions favorables à l'harmonisation des différentes sphères de vie des individus.

Cependant, si le discours sur la conciliation famille-travail occupe l'avant scène publique, il n'en demeure pas moins que l'articulation des rôles se réalise essentiellement dans la sphère privée, reposant encore largement sur l'adaptation des individus aux exigences du travail. Dans ses travaux de recherche, Gilles Pronovost soulève que les initiatives de conciliation travail-famille portent à croire qu'elles ne répondent pas prioritairement aux besoins des travailleurs, mais correspondent plutôt aux exigences de productivité, de rentabilité et de flexibilité des entreprises¹¹. En dépit du progrès relatif à la mise en place de mesures de conciliation dans certains milieux de travail, la proportion de travailleurs ayant accès à ces dispositions est relativement restreinte. À ce titre, Sylvie St-Onge constate que le développement de mesures de conciliation travail-famille s'est réalisé de façon inégale dans les différents secteurs d'emplois¹². Si les secteurs où prédomine la main d'œuvre qualifiée et scolarisée ont obtenu des gains en la matière, les autres secteurs n'ont pas atteint les mêmes acquis¹³. De plus, selon D.-G. Tremblay et al., il existe souvent un important décalage entre l'existence d'une mesure dans une entreprise et la possibilité réelle pour les employés de s'en prévaloir¹⁴.

Comme le souligne le Conseil de la famille et de l'Enfance, si les milieux de travail sont au cœur de la problématique de la conciliation famille-travail, les résolutions des problèmes et les difficultés que la conciliation engendre interpellent l'ensemble de la société¹⁵. Il importe dès lors de questionner les responsabilités de chacun des acteurs de la problématique de conciliation famille-travail, notamment les différents instances gouvernementales et municipales, les institutions publiques, les institutions scolaires, les milieux de travail et les individus. De nombreuses questions se posent ainsi à l'égard de la problématique. Quelle est la place que la société québécoise est prête à accorder aux familles? Quelle est l'importance accordée au bien-être individuel face aux exigences du marché du travail? Quel est le rôle de l'État dans la problématique de conciliation famille-travail? De quelle manière doit-il déployer ses actions pour favoriser une meilleure capacité des familles à harmoniser leur sphère de vie? Comment développer des mesures susceptibles de répondre aux exigences spécifiques des différents milieux de vie, notamment les zones rurales, périphériques et urbaines? De quelles manières les milieux de travail doivent-ils modifier leur organisation du travail et leur gestion pour s'adapter aux nouvelles réalités familiales? Ces interrogations — parmi plusieurs autres — sont soulevées par différents acteurs qui prennent position dans le débat.

L'adoption de la Politique québécoise de conciliation travail-famille représente l'occasion de marquer un virage important dans la promotion et dans l'instauration de mesures concrètes. Remise encore une fois à plus tard en raison des élections provinciales, il semble important de prioriser son adoption dans un avenir rapproché. Cette politique représente un vecteur essentiel au mieux-être des familles, c'est-à-dire au mieux-vivre des femmes, des hommes et des enfants qui recherchent une société en mesure de créer des milieux de vie propices à favoriser leur bien-être. En ce sens, l'ASPQ entend s'investir dans la problématique famille-travail au cours des prochaines années afin de faire entendre une voix novatrice et originale sur ce grand dossier de santé publique. ■

11. Gilles Pronovost (2003). « Famille et travail : deux mondes à réconcilier »

In *Bulletin de liaison du Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec*. 4 (1) : 2.

12. Families and Work Institute (1998). *Op. cit.*

13. Sylvie St-Onge (2001). Propos rapportés dans Françoise Guénette (2001). « À la recherche du temps perdu » In *Gazette des femmes*. 23 (4) : 16-22.

14. *Ibid.* :84-85.

15. Conseil de la Famille et de l'Enfance (2003). *Famille et travail : Comment conciliez-vous? Enquête dans six entreprises* : 25.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lucie Thibodeau, présidente
Réseau des centres de ressources périnatales

Martin St-Georges, vice président
CSSS Lucille-Theasdale

Marie-Andrée Comtois, trésorière
Doctorante

Pierrette Michaud, secrétaire
DSP de la Capitale nationale

Lucien Albert
Université de Montréal
Unité de santé internationale

Renald Bujold
DSP de Montréal-Centre

Richard Cloutier
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Hélène Cornellier
AFEAS

Josée De Grandmont
De Grandmont.com

Maria Labrecque Duchesneau
Au cœur des familles agricoles

Céline Lemay
Regroupement Les sages-femmes du Québec

Micheline Séguin-Bernier
ADRLSSSS de la Mauricie – Centre-du-Québec

Benoît Sévigny
FQRSC

Louise St-Pierre
INSPQ

Carmen Veillette-Boucher
DSP de l'Abitibi-Témiscamingue

PERMANENCE

Lucie Granger
Directrice générale

Martine Deschênes
Adjointe administrative

Marie-Claude Perreault
Chargée de projet communication
et coordination d'événements

DOSSIER PÉRINATALITÉ

Catherine Chouinard
Chargée de projet

DOSSIER PROBLÉMATIQUE DU POIDS

Jean Ramsay
Agent de communication

**COALITION QUÉBÉCOISE POUR LE
CONTRÔLE DU TABAC (CQCT)**

Louis Gauvin
Coordonnateur

Heidi Rathjen
Directrice de campagne

Steven Valin
Adjoint administratif

SERVICE D'INFORMATION SUR LE TABAC ET LA SANTÉ (SITS)

François Morin
Coordonnateur

Mélanie Champagne
Rédaction, recherche et analyse

Annie Rochette
Recherche et analyse

Devenez membre DE L'ASPQ

Nom et prénom :

Organisme :

Adresse : Code postal :

Ville :

Tél. : Fax :

Courriel :

Profession :

Champ(s) d'intérêt :

Nouveau membre :

Renouvellement :

MEMBRE INDIVIDUEL

Tarif régulier :

1 an 45,58 \$ 2 ans (-10 %) 82,04 \$ 5 ans (-20 %) 182,32 \$

Tarif réduit – Étudiant/retraité/bénévole
(joindre une preuve de votre statut)

1 an 11,40 \$ 2 ans (-10 %) 20,51 \$ 5 ans (-20 %) 45,58 \$

Adhésion conjointe ASPQ/ACSP – Les individus
peuvent adhérer conjointement à l'Association pour la santé
publique du Québec (ASPQ) et l'association et l'Association
Canadienne de santé publique (ACSP) en une seule procédure
d'inscription et pour une durée d'un an.

1 an – Tarif régulier 145,58 \$ 1 an – Tarif réduit 68,40 \$

MEMBRE INSTITUTIONNEL

Institution à vocation régionale,
sous-régionale ou provinciale :

1 an 284,88 \$ 2 ans (-10 %) 512,78 \$ 5 ans (-20 %) 1139,50 \$

Institution à vocation locale :

1 an 142,44 \$ 2 ans (-10 %) 256,39 \$ 5 ans (-20 %) 569,75 \$

Organisme sans but lucratif :

1 an 56,98 \$ 2 ans (-10 %) 102,56 \$ 5 ans (-20 %) 227,90 \$

Cochez une seule case sur ce formulaire – Somme ci jointe : _____ \$